

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 22 novembre 2022

Le conseil s'est réuni le 22 novembre 2022 sous la présidence de Mme Michèle GUICHETEAU, Maire

Etaient présents : Mmes Guicheteau, Pelluet, Aunay, Espanoche, Guyot, Marais,
Queudeville
MM Marie, Voisin, Calbris, Gossart, Horion, Jenvrin, Mare,
Sandret

Secrétaire de séance : Mme Aunay

Décision modificative – lotissement :

A l'élaboration du budget 2022 le montant de la vente de la première parcelle du nouveau lotissement est resté dans le compte administratif.

Après délibération, à l'unanimité le conseil accepte de transférer ce montant dans le budget lotissement.

Echanges terrains :

Cela concerne la rue de la carrière et l'échange de terrains entre la commune et la SCI Leb'Immo, Suite au document d'arpentage, un nouveau numéro de parcelle a été attribué. Les frais de bornage incombent pour 50 % à la commune et 50 % à la SCI Leb'Immo,

Après délibération et à l'unanimité le conseil approuve,

Logement au-dessus du salon de coiffure :

Le locataire actuel quittera le logement le 12/12/2022.

Les bouchers souhaiteraient louer cet appartement, sans le garage.

Le garage sera mis à la location ultérieurement.

Actualisation de la longueur de voirie communale :

La longueur de voirie du nouveau lotissement, soit 690 mètres, doit être ajoutée à la longueur actuelle de la voirie communale ce qui fait ressortir une longueur totale de 11 732 mètres linéaires,

Après délibération, le conseil, à l'unanimité, accepte

Réflexion : acquisition terrain :

Suite à la réunion de conseil du 19/09/2022, la commune a envoyé un courrier à la propriétaire du terrain à vendre rue de la mairie, lui demandant de nous fixer un prix de vente.

Par lettre du 27/09/2022, la propriétaire nous précise qu'elle fixe le prix de ce terrain de 714 m² à 25 000 € soit 35 € le m²,

Après discussion et par 14 voix pour et 1 voix contre le conseil propose de faire une contre-proposition à 11 000 €

Informations diverses :

Travaux :

- Le conseil va mener une étude pour réaménager et sécuriser la rue de la mairie
Mme Guicheteau donne lecture du rapport de l'ingénierie 61 à ce sujet. D'autres prestataires seront contactés.
- Un devis va être demandé pour refaire la toiture de la sacristie et remettre aux normes le tableau électrique
- La bâche de la salle multisports doit être nettoyée. La commune va se mettre en rapport avec la Sté Mathis, le constructeur.
- La voirie doit être refaite dans un chemin au village des Bruyères.
- Les arbres de la salle des fêtes doivent être élagués.
- Des dalles en béton doivent être faites avant l'installation des tables de pique-nique.
- Un portail va être posé à côté du gîte.

La commission voirie et travaux se réunira le 23/11/2022.

Panneau numérique :

Les membres des commissions « communication » et « travaux » demandent à Mme Le Maire de leur envoyer les documents fournis par les différents prestataires afin de pouvoir les étudier avant la réunion fixée le 28/11/2022 à 18 h 30.

Les adhérents de l'association « pétanque » souhaiteraient avoir de l'ombre sur les terrains.

Un rendez-vous sera pris avec le président de l'association afin de trouver une solution.

Le samedi 22/04/2023 après-midi, M Jenvrin organisera une randonnée littéraire sur la commune de St Pierre. A l'issue de la randonnée, un pot sera offert par la municipalité, dans la salle des associations.

CCAS :

Repas des anciens le 04/12/2022 à midi

Les colis seront distribués la semaine 15/12/2022